

CERTIFICAT DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Monsieur Kévin DIETSCH, représentant de l'organisme de certification ci-dessus désigné, atteste que

Monsieur DRUMONT PAUL

a réussi l'évaluation des compétences nécessaires à l'obtention de la certification

PRATIQUER L'EXPERTISE JUDICIAIRE

Le présent certificat est délivré après validation des compétences par un jury composé de professionnels, conformément aux critères de certification enregistrés au Répertoire Spécifique de France Compétences sous le numéro [Numéro d'enregistrement] par arrêté du [Date de l'arrêté].

Fait à LYON, le 10 JANVIER 2025

Le titulaire

Le représentant de l'organisme de certification

Certificat: **EXJUD2025-00001**



Certificateur: KSD EXETCO SAS 12 rue de la Part Dieu 69003 LYON - Siret : 91104123400020